

Xavier Fontanet: «Ces exemples étrangers qui pourraient nous inspirer pour réformer (vraiment) les retraites»



Xavier Fontanet Fabien Clairefond

Xavier Fontanet *Fabien Clairefond*

TRIBUNE - Pour remédier au déséquilibre du système des retraites, il faut regarder ce que font nos voisins, qui ont le courage de repousser l'âge de départ et de mettre en place un système de retraite par capitalisation, argumente l'ancien PDG du groupe Essilor.

On vient d'apprendre que le [déficit du système de retraite](#) est beaucoup plus élevé qu'annoncé, si on intègre celles de la [fonction publique](#) et des régimes spéciaux, il y en aurait pour 71 milliards de plus (sous forme de subventions) que les 6 annoncés ! Toute personne sensée et correctement informée devrait reconnaître que le système n'est plus tenable.

Pour comprendre comment on en est arrivé là, il faut remonter à l'année 1981 avec la décision du président [Mitterrand](#) d'abaisser l'âge de la retraite de 65 ans à 60 ans et de conforter le principe de répartition. L'affaire était séduisante : on a parlé de « justice sociale » (qui peut être du côté de l'injustice ?). Il y avait l'idée de solidarité intergénérationnelle (les jeunes travaillant pour les plus âgés qu'eux qui avaient permis la prospérité de l'économie), solidarité associée à une lutte contre le chômage (les anciens donnant leur place aux jeunes). Toutes ces idées séduisantes sont rentrées profondément dans la tête des gens.

Évidemment aucune perspective n'a été tracée sur la soutenabilité du système. On n'a anticipé ni la vitesse avec laquelle la [natalité baisserait](#) (de 2 à 1,5 enfant par femme) ni celle de l'augmentation de la longévité (de 74 à 82 ans). En quarante-trois ans, la durée de retraite a ainsi été multipliée par 2,4 et le taux de travailleurs par retraité est passé de 3,5 à 1,7. Pas la peine d'être grand clerc pour comprendre que le système n'est pas équilibré.

Retarder pour mieux économiser

Si on se tourne vers les pays dont les finances tiennent la route pour étudier les stratégies qu'ils ont adoptées en matière de retraite, on tombe sur trois différences. Première différence : les États ne comblent pas les trous des caisses de retraite, ce qui force les partenaires sociaux à être réalistes sur le plan financier. Deuxième différence : ils repoussent régulièrement, sans que ça fasse de drame, l'âge de départ. Retarder d'un an améliore très vite les comptes.

Faisons un calcul sur les chiffres français à notre disposition comme nous le ferions avec notre budget personnel. En retardant le départ à la retraite d'un an : sur les cotisations, 274 milliards, on gagne 7 milliards (274/40 ; 40 ans étant la durée moyenne de travail), sur les prestations on économise 13 milliards (345/25, 25 ans étant la durée moyenne de retraite). Au total, 20 milliards pour une année ; c'est l'ordre de grandeur de ce que donnent les études qui traitent du sujet. C'est ce que font nos voisins pour garder l'équilibre financier de

leur système de retraite au fur et à mesure que la durée de vie augmente. Ils tendent en ce moment vers 67 ans et les gens comprennent. Coïncidence ! 67 ans c'est l'âge qui donnerait l'équilibre à notre système, d'après les calculs (certes grossiers) que nous venons de faire !

Troisième différence : nos voisins recourent à la capitalisation. Celle-ci est un gros mot en France et ceux qui en parlent sont immédiatement fustigés. Les chiffres donnent pourtant à réfléchir : entre 1981 et 2024, l'indice Dow Jones a été multiplié par près de 30 soit 8 % par an. Sur deux cents ans la croissance annuelle s'établit à 7 % ! Quand on regarde d'un peu plus près, on se rend compte que les fonds de pension qui financent des retraites jouent un rôle prépondérant sur les marchés financiers et que le nombre de personnes y recourant se mesure par centaines de millions.

Recourir à la capitalisation

La méfiance des Français vis-à-vis du profit et du capital vient de ce qu'on ne leur a jamais expliqué que ceux-ci permettent l'investissement qui assure la croissance et l'emploi. Nos voisins sont pragmatiques et n'hésitent pas, eux, à mettre la rentabilité du capital au service de leur retraite.

Si d'ailleurs, le président Mitterrand avait pris la décision de consacrer un tiers des fonds à la capitalisation et deux tiers à la répartition nous n'aurions aucun problème, aujourd'hui. La bonne stratégie, c'est d'ajouter un pilier à la retraite, il porte un nom : capitalisation. C'est ce qu'ont fait les hauts fonctionnaires avec leur caisse de capitalisation Préfon, mise sur pied en 1967 par Marceau Long, avec d'excellents résultats.

La capitalisation, ce peut être tout simplement l'actionnariat salarié, suite logique de l'intéressement et de la participation introduits par le général de Gaulle. Jusqu'ici l'actionnariat salarié n'a pas la cote des politiques ; c'est « *un système dans lequel on risque de perdre à la fois son job et ses économies* ». Du côté PME et ETI, les familles actionnaires considèrent que c'est à elles de prendre tous les risques capitalistiques, l'employé ne pouvant pas porter à la fois le risque de son travail et le risque entrepreneurial. Les syndicats sont contre, considérant, comme le dit la CGT, que « *le risque c'est pour le patron* » et les investisseurs financiers, jusqu'ici, ont toujours eu peur qu'une trop grande présence des salariés n'influence les décisions stratégiques dans un sens qui leur serait défavorable. L'affaire est donc mal partie !

Capitalisme patient

Ceci étant dit, l'expérience de très belles entreprises, grandes et petites, montre qu'il motive le personnel et assure des retraites très confortables. Certaines études montrent même que les entreprises à fort actionnariat salarié sont plus performantes que la moyenne, grâce à la motivation que ce dispositif apporte aux équipes.

Deux mesures simples permettraient de le développer. Afin de réduire le risque, proposer d'investir dans un fonds contenant pour 50 % les actions de l'entreprise et pour les autres 50 % un portefeuille diversifié. Le fin du fin serait de baisser la fiscalité sur les plus-values en cas de détention longue, caractéristique de l'actionnariat salarié. Ce serait une amélioration significative des retraites et cela donnerait à la France l'image d'un pays qui favorise le capitalisme patient ! Les solutions existent donc mais il faut bouger sur deux fronts.

Premièrement, en actant que l'État-providence, c'est fini : il n'a pas les moyens financiers de supporter les pertes des régimes sociaux, en particulier celle des retraites. Le paritarisme n'est plus tenable sous sa forme actuelle. Il faut que les partenaires sociaux acceptent ce diagnostic.

Deuxièmement, n'est-ce pas une lourde erreur de se priver, pour des raisons idéologiques, de la capitalisation, deuxième pilier sur lequel appuyer nos retraites ? Nos voisins le font, pourquoi pas nous ?